

505 L H 427/21

76

(1939)

A

Rapports avec la Société Lilloise de réparations
de locomotives

Passation de commandes pour maintenir
son activité même réduite

Dépêche du M.T.P. à la S.N.C.F. 13. 5.39

Rapports avec la Sté Lilloise de réparation de locomotives

PARIS, le 13 mai 1939

76
COPIE

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

à Monsieur le Président du Conseil d'Administration
de la Société Nationale des Chemins de fer.

Mon attention vient d'être appelée à nouveau, et d'une façon toute spéciale, sur la Société Lilloise de réparations de locomotives à Aulnay-sous-Bois. Le projet de marché pour l'alimentation de l'usine d'Aulnay en locomotives à réparer pendant l'année 1939 ayant fait l'objet d'un avis défavorable de la Commission des Marchés, la Société Lilloise vous a adressé de nouvelles propositions, comportant notamment la réduction, de 28 à 27 francs, du prix horaire. Ces propositions n'ont pas encore reçu de suite, et la situation de l'usine d'Aulnay, qui n'est plus alimentée en locomotives, devient extrêmement critique.

Je n'ignore pas les difficultés que, compte tenu des nouvelles règles de travail, la Société Nationale rencontre actuellement pour donner à l'industrie privée des travaux de grandes réparations de locomotives. Mais, j'estime néanmoins qu'il est absolument indispensable de donner au plus tôt, à une usine travaillant depuis de longues années à la réparation du matériel de chemin de fer, le volume de travail - bien modeste au regard de son activité passée - qui lui est nécessaire pour conserver, jusqu'à la fin de l'année, une activité réduite.

Je vous prie en conséquence de bien vouloir faire d'urgence le nécessaire pour qu'un projet de contrat à passer avec la Société Lilloise, dans le sens de ses dernières propositions, soit présenté à la prochaine séance de la Commission des Marchés.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS,

de MONZIE.